



Nouveau contrat Pommes Sept. 2018 / Avril 2019

Au Verger du Pré-Ferron



Comme vous avez pu le lire dans vos mails, le contrat pommes sera différent à la prochaine rentrée. En plus du changement à venir de lieu de distribution, il y a changement de producteur de pommes, de tarif, vérifiez aussi les quantités à choisir.

Le Verger du Pré Ferron se trouve sur Chemillé-en-Anjou, et entrera en sa troisième année de conversion bio lors de cette prochaine saison septembre 2018 / avril 2019.

Nous gardons l'habitude de la distribution le deuxième vendredi de chaque mois, de septembre à avril.

Chèques à établir à l'ordre : Sarl au Pré-Ferron

1- Les contractants :

Paysan SARL Au Pré-Ferron Pré-Ferron 49120 Chemillé-en-Anjou	Consommacteur : Nom Adresse Tél Courriel
--	---

2- Termes du contrat :

ATTENTION, si vous êtes nouvel adhérent, une souscription d'un minimum de 5 € est nécessaire pour souscrire un contrat, à l'ordre d'Amap'porte. Une seule adhésion est nécessaire pour l'ensemble des produits proposés par l'amap.

3- Conditions du contrat :

Chaque consommateur recevra des **clayettes en bois à retourner** de 5 , 10 kg ou plus selon les contrats.

Le consommateur prend un engagement ferme de réservation pour la période en versant ses chèques **à l'ordre de Sarl Au Pré-Ferron**, correspondant au montant des paniers, et encaissés chaque début de mois selon le nombre de chèques effectués.

Sont proposés des paniers de fruits biologiques (en cours de dernière année de conversion) produits par le Verger du Pré-Ferron.

4- Jour et lieu de distribution

Le 2^{ème} **vendredi de chaque mois** de 18h à 19h30 à la ferme des Petites Noues à Chemillé-en-Anjou. Chaque récupération devra être faite.

5 – Résiliation

Toute résiliation reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du bureau.

Type de panier	Paiement mensuel	Paiement par 2 mois	Paiement en une fois
Pommes ou équivalent 5 kg	8 € x 8	16 € x 4	64 €
Pommes ou équivalent 10 kg	16 € x 8	32 € x 4	128 €
Pommes ou équivalent 15 kg	24 € x 8	48 € x 4	192 €
Pommes ou équivalent 20 kg	32 € x 8	64 € x 4	256 €

Le Pré-Ferron propose aussi des jus naturels 100 % fruits, non filtrés ce qui laisse un léger dépôt afin de garder toutes leurs qualités gustatives et nutritionnelles. Seuls les pétillants ont un ajout : le gaz pour les bulles !

	Prix:unité	Nb sept/oct	Nb nov/déc	Nb jan/fév	Nb mars/avril
Bt 1L jus de pommes	2 €				
Bt 1L pom./framb.	2,70 €				
Bt 0,75l pétillant	2,90 €				
BIB 5 L jus pommes	10 €				
Total	//////////				

Bt : bouteille ; BIB : bag in box (autre sous vide), Nb : nombre (d'unités)

Récapitulatif si vous prenez des jus :

	Sept. P+J	Oct. Pom	Nov. P+J	Déc. Pom	Jan. P+J	Fév. Pom	Mars P+J	Avril P.
Chèque mensuel								
Chèque/2 mois	Pommes+Jus		P+J		P+J		P+J	
Chèque annuel	Total annuel Pommes+Jus :							

Fait le :

Signature des paysans	Signature du consommateur
-----------------------	---------------------------

Contrat (accompagné des chèques) à retourner en deux exemplaires (un pour le contractant et un pour l'AMAP) au référent fruits :
Isabelle Flinois
1 impasse des Hirondelles
49120 La Jumellière
0241641972